



ECOLE MONTESSORI D'EPINAL

23 rue Boulay de la Meurthe
88000 EPINAL

Les frais de scolarité

Les coûts de scolarité peuvent être réglés à l'année, au trimestre ou en 10 mensualités (début septembre)

20 % des frais de scolarité sont réglés à l'inscription. Ces derniers peuvent être acquittés en deux fois (juillet et août)

Tarifs 2021/2022				
	Coût annuel	20 %	solde par trimestre	solde sur 10 mois
demi-journée ²	3000 €	600 €	800 €	240 €
journée	3500 €	700 €	935 €	280 €
2 enfants	5500 €	1100 €	1467 €	440 €
3 enfants	6750 €	1350 €	1800 €	540 €
4 enfants	7500 €	1500 €	2000 €	600 €

² Les inscriptions à la ½ journée ne sont possibles que pour la 1ère année de scolarité (enfants dans l'année de leurs 3 ans uniquement).

En cas d'inscription en cours d'année, le calcul du coût de la scolarité se fait au prorata du temps scolaire restant. Le parent versera 20 % de cette somme à l'inscription, les mensualités débutent au 1er mois de l'arrivée de l'enfant.